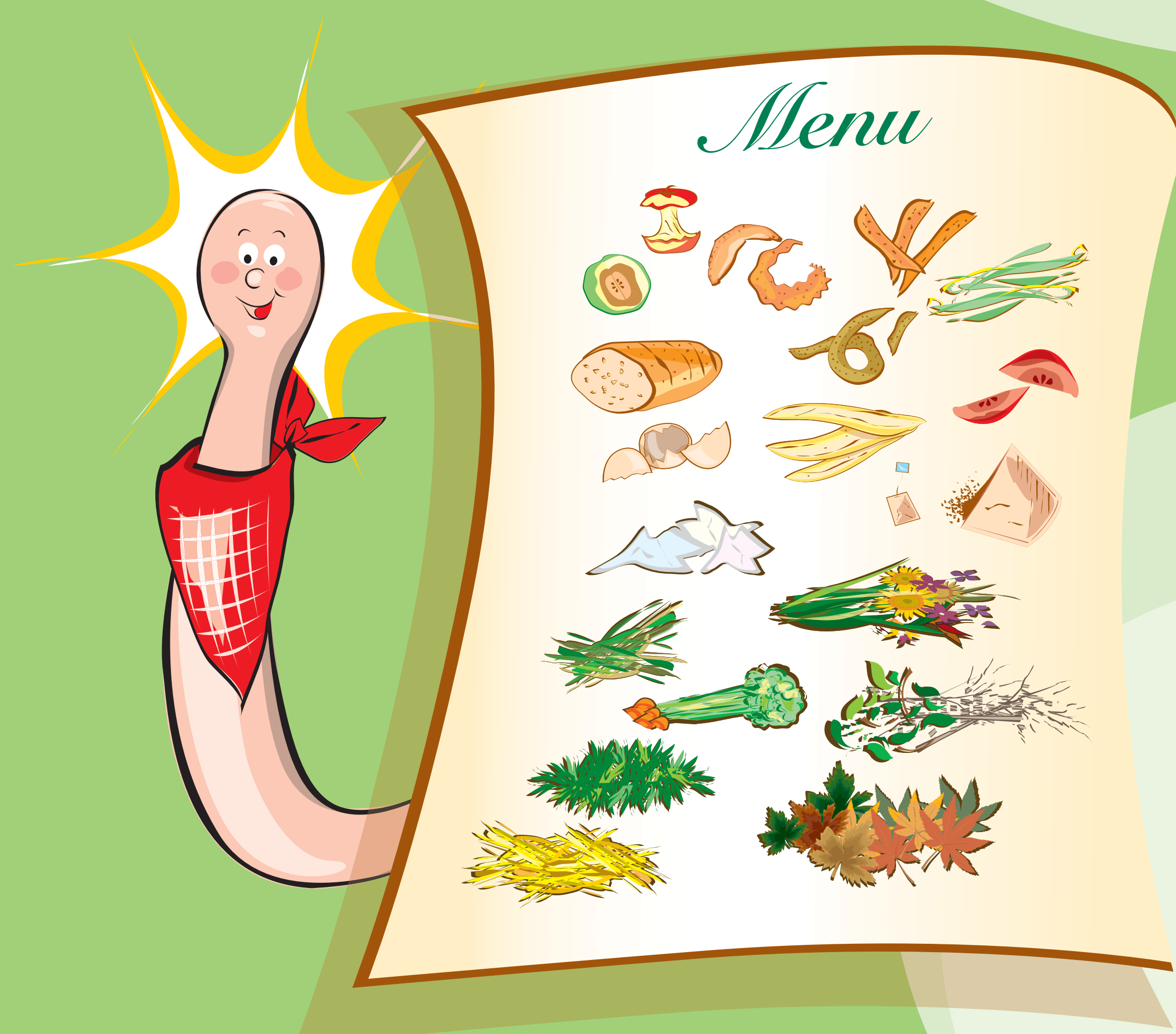


Le compostage, c'est PLUS pour le jardin, et MOINS pour la poubelle



Plus de 30% des déchets ménagers sont des déchets organiques facilement décomposables. Le compostage individuel, réalisé "à la source", est le meilleur moyen de valoriser ces déchets. Il permet en effet de réduire les quantités d'ordures ménagères que la collectivité doit collecter, transporter et traiter. De plus, il constitue un précieux engrais, naturel et gratuit, qui remplace avantageusement le terreau.

Quels déchets composter ?



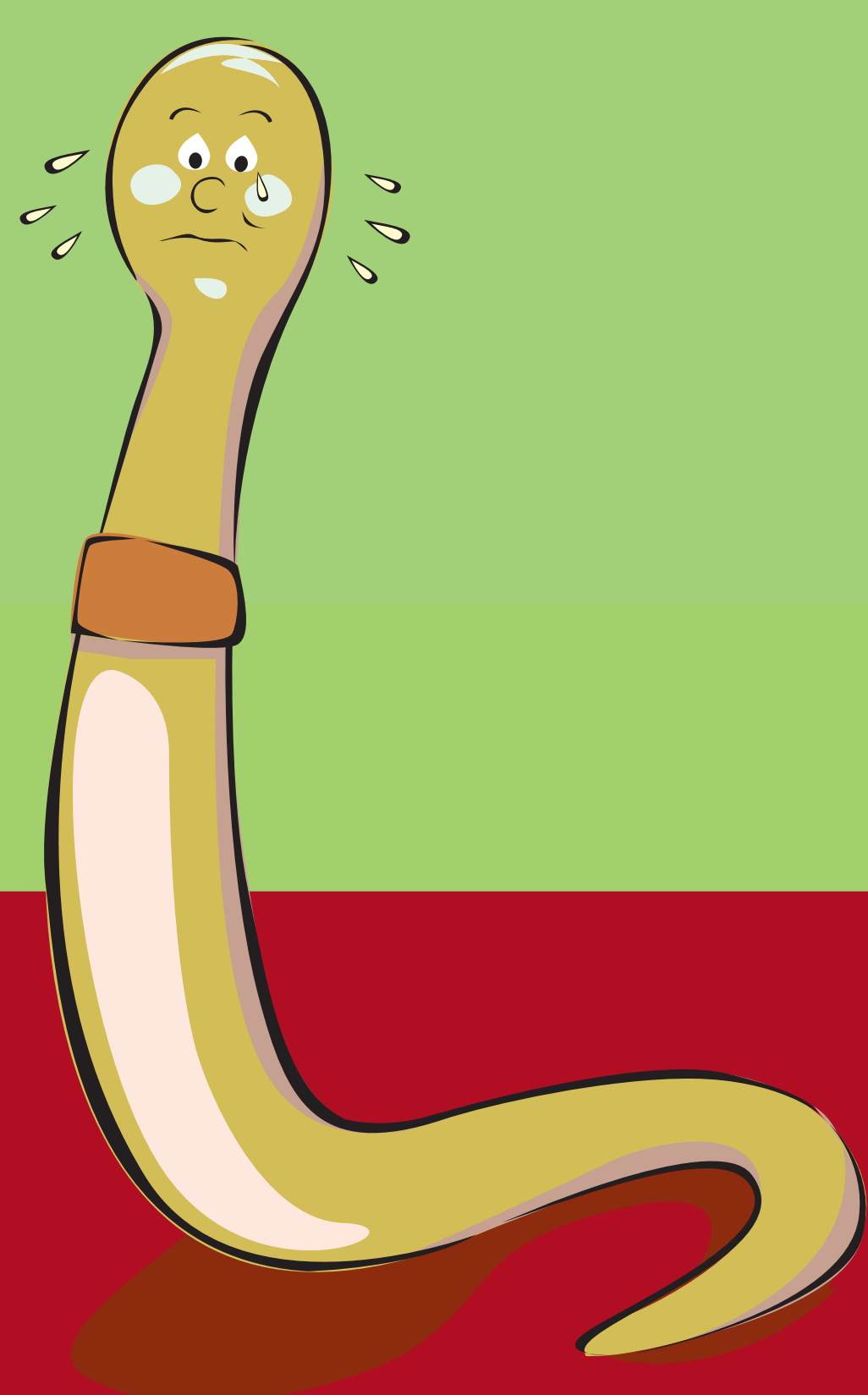
OUI

Les déchets de cuisine : épluchures, fruits (y compris les agrumes) et légumes abimés, restes de repas, coquilles d'œufs concassés, marc de café et son filtre, pain rassis...

Les déchets de jardin : fanes de légumes, fleurs et plantes fanées, « mauvaises herbes » non grainées, tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haies broyées...

Autres déchets non traités : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois (en petites quantités), sciure et copeaux de bois, fumier, paille, foin...

NON



Les tailles de thuyas, lauriers et résineux, les trognons de choux, la terre, les coquilles d'huîtres, les restes de viande et de poisson, les végétaux traités chimiquement, les plantes malades, les papiers et cartons imprimés, les litières d'animaux, les balayures et poussières d'aspirateur, ...



Les 3 règles d'or pour réussir son compost

La transformation des matières organiques se fait naturellement. Mais pour l'orienter vers la production accélérée de compost, il est nécessaire de respecter trois règles simples et efficaces :



- 1 Réduire en morceaux**
La décomposition est plus facile et plus rapide si les déchets sont fragmentés (20 cm maximum).

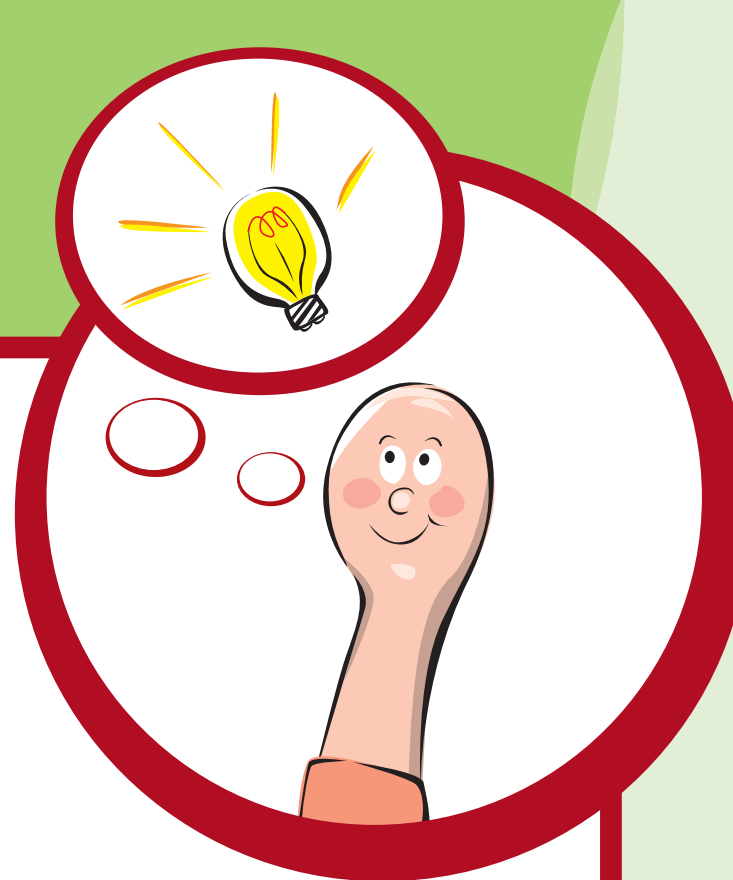
- 2 Surveiller l'humidité**
Le compost doit être humide comme une éponge pressée.



- 3 Diversifier et mélanger**
Le brassage aère le compost et active la dégradation. Diversifier les apports permet d'atteindre un bon équilibre.

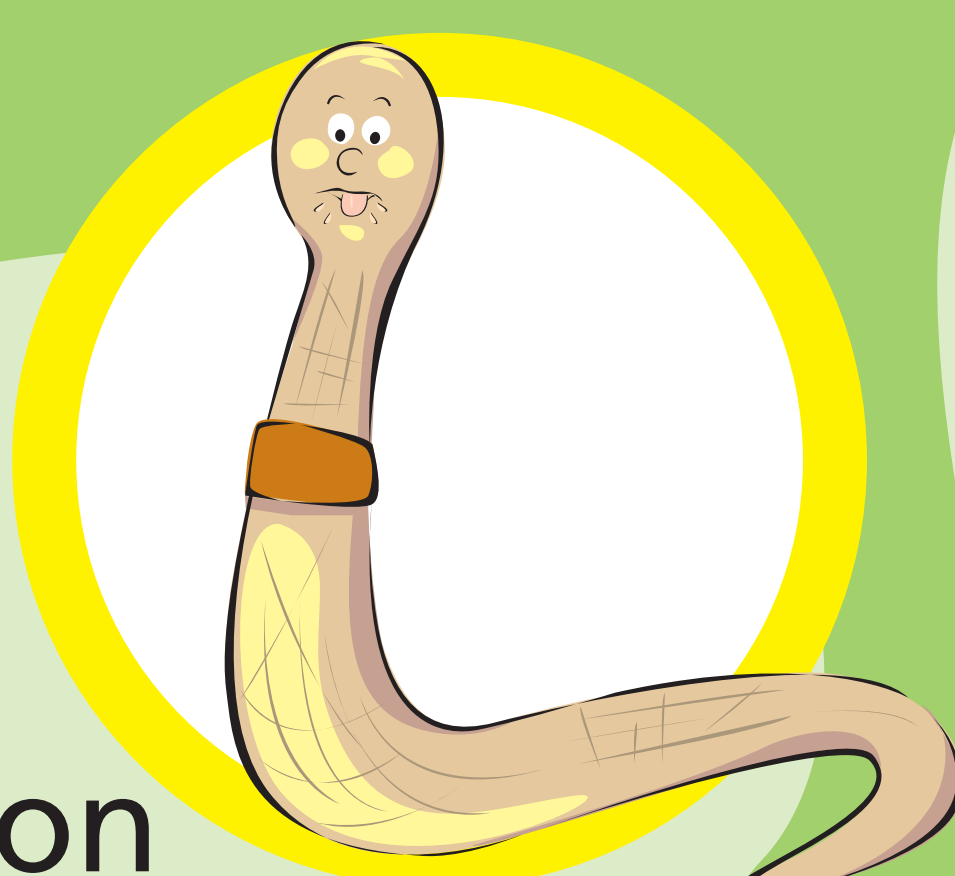
- **Les carbonés** (feuilles mortes, tailles, branches, herbes sèches...) avec **les azotés** (déchets de cuisine, tontes de gazon...)
- **Les humides** (gazon, épluchures) avec **les secs** (tailles sèches broyées, paille...)

Laisser sécher les tontes de gazon au sol avant de les introduire dans le composteur. Les tailles de haies étalées sur le sol peuvent être réduites par un passage lent de tondeuse. Utiliser éventuellement un couvercle pour permettre au composteur de conserver la chaleur et de limiter l'évaporation et, inversement, les excès d'eau de pluie.



Compost trop sec :

- **Symptômes** : décomposition fortement retardée, présence de filaments blanchâtres, de champignons gris et de nombreux cloportes.
- **Mesures à prendre** : mélanger et humidifier, éventuellement rajouter des matières humides (gazon frais et déchets de cuisine).



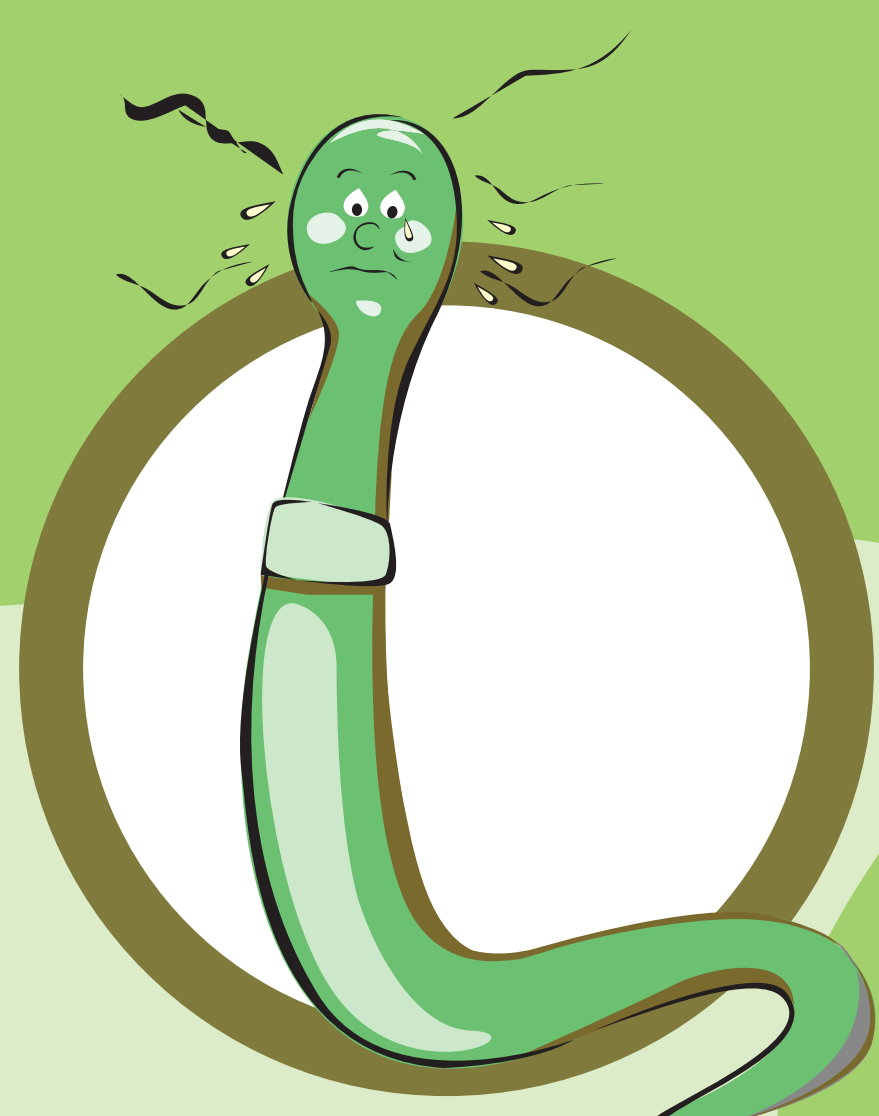
Compost trop humide :

- **Symptômes** : odeur de putréfaction, écoulement de jus à la base du composteur, coloration ocre et noire, compost humide et compact, présence de nombreux petits vers blancs.
- **Mesures à prendre** : couvrir le compost ponctuellement, ajouter et mélanger des éléments secs et grossiers (broyat de branchage, paille, tontes de pelouse séchées, feuilles sèches).



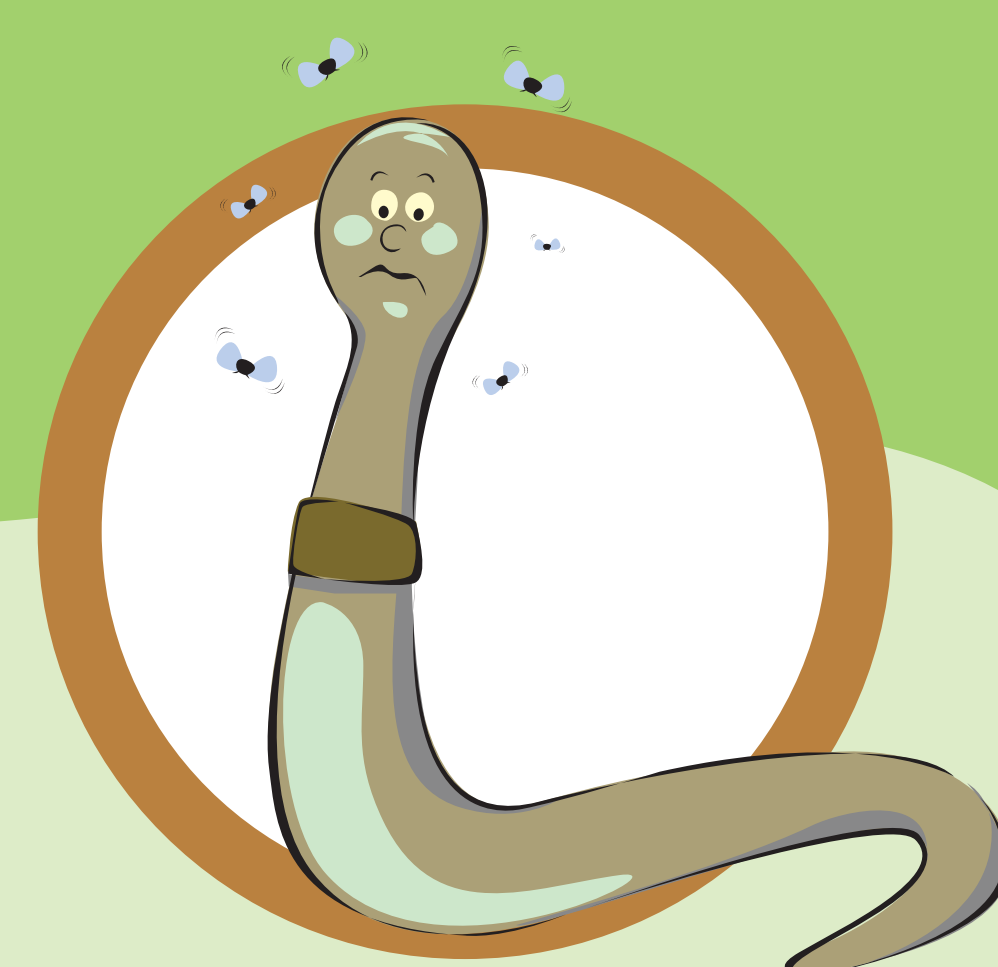
Odeur de putréfaction :

- **Mesures à prendre** : ajouter suffisamment de broyat ligneux et mélanger régulièrement avec une fourche, couvrir le compost.



Présence de moucheron :

- **Mesures à prendre** : bien mélanger les produits à composter et rajouter une couche de broyat végétal.



Comment utiliser le compost ?



Que vous ayez ou non un jardin, vous pourrez l'utiliser !

Le compost jeune

De 4 à 6 mois, peut être épandu en surface et servir de paillage autour des arbres ou entre les rangs des cultures (sans contact avec les racines pour ne pas les « brûler »).

Le compost mûr

De 9 à 12 mois, peut être incorporé comme fertilisant dans la couche superficielle du sol, à l'automne ou au printemps :

- au potager (1 à 5 kg par m² chaque année) ou dans le jardin d'agrément, à l'automne ou au printemps ;
- pour les plantes vivaces, les plates-bandes, les jardinières et les haies ;
- en repotage (en mélange avec 3/4 de terre) ;
- lors de la plantation d'arbres ou d'arbustes fruitiers (en mélange avec 3/4 de terre).

La gestion des gros volumes et le paillage



Recycler les feuilles mortes et valoriser les tontes de gazon :

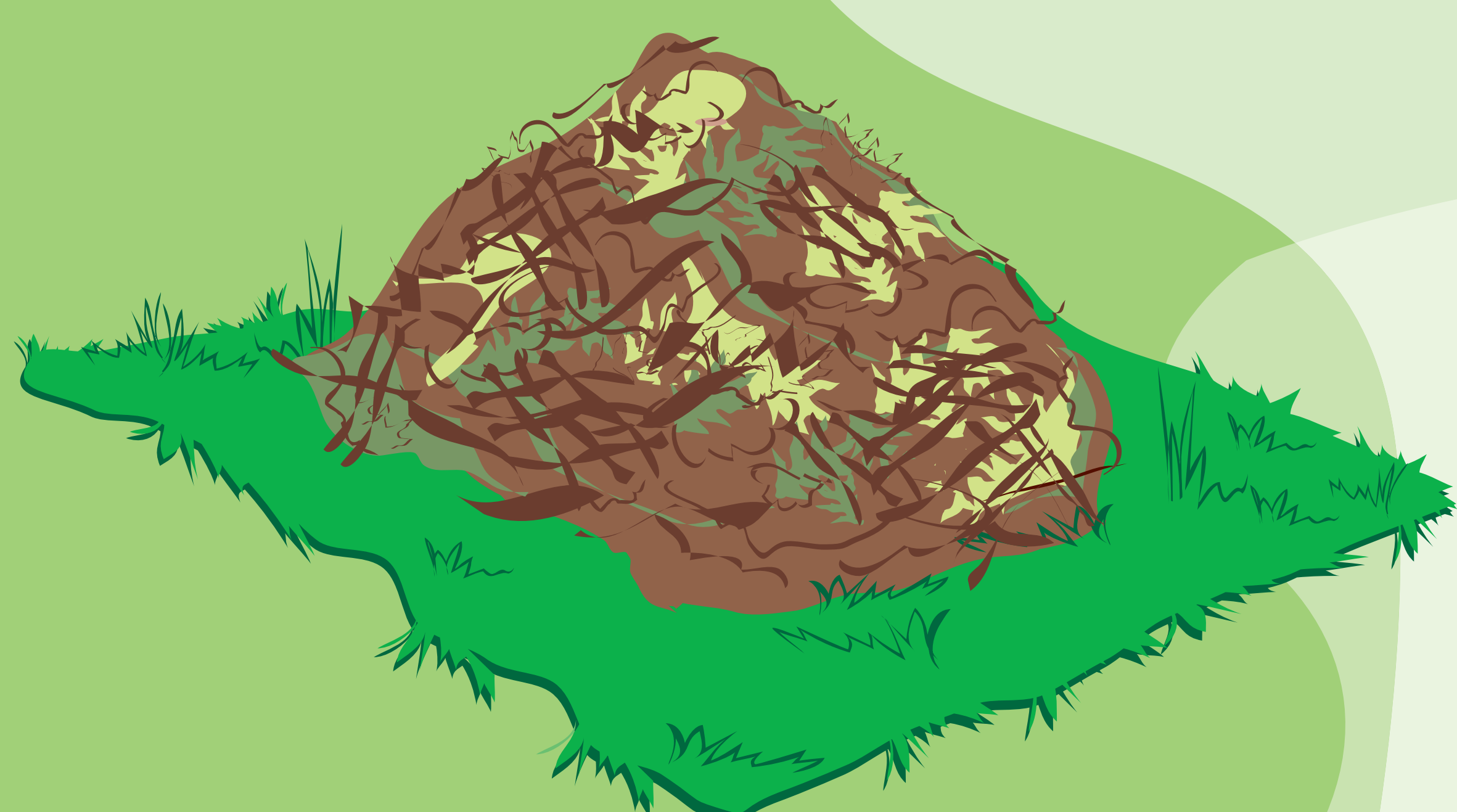
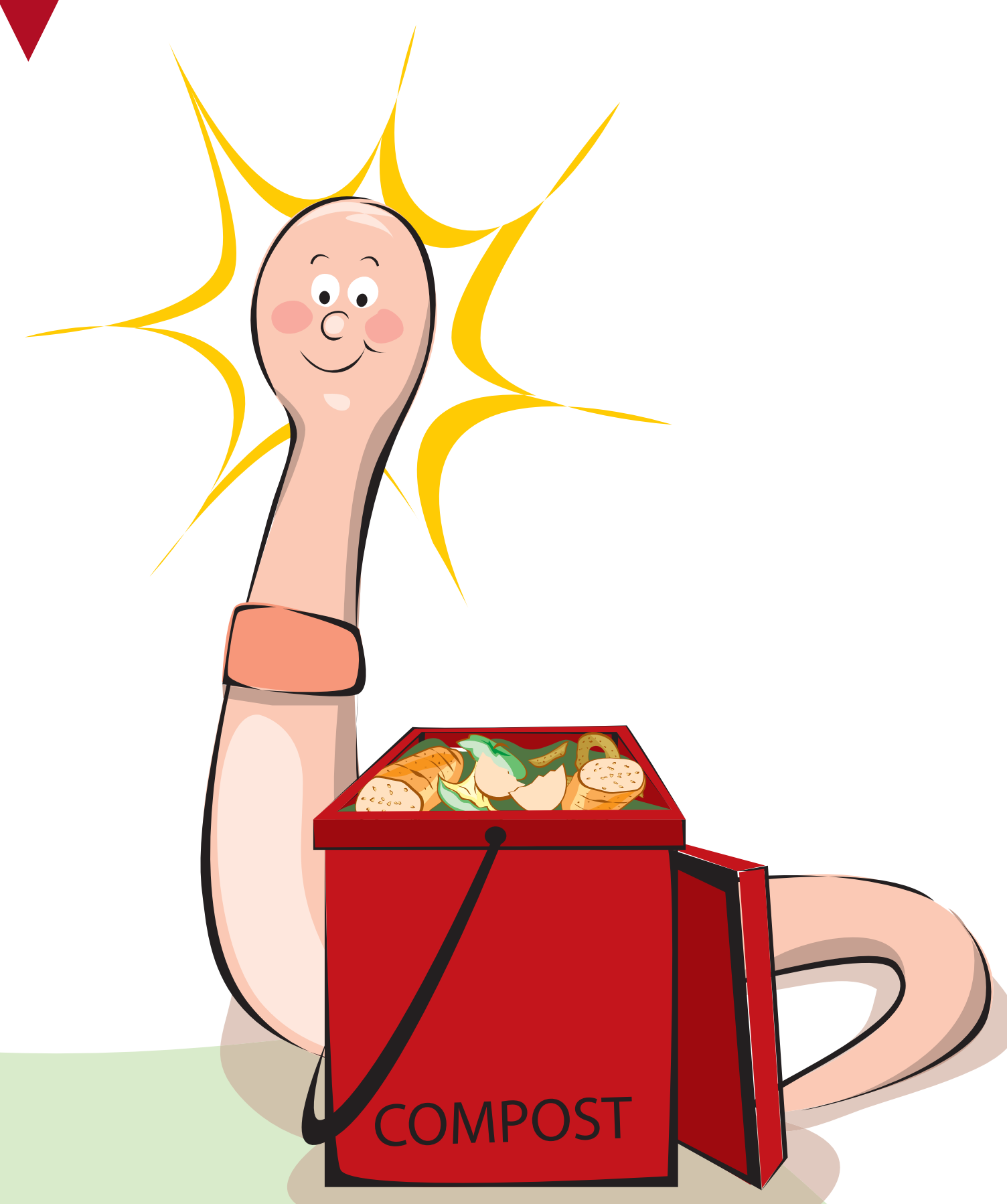
- dans le compost : 1/3 de gazon pour 2/3 de feuilles mortes ;
- en paillage, elles protègent du gel en hiver et nourrissent le sol ;
- laisser le gazon coupé au sol et laisser une hauteur de gazon d'environ 7 cm ;
- tondre régulièrement ou utiliser une tondeuse-mulching.



Thuyas et cyprès :
Broyés ou non, c'est un paillis dés herbant durable et gratuit pour les haies et arbustes plantés depuis plusieurs années. Ne jamais le mettre dans le compost.

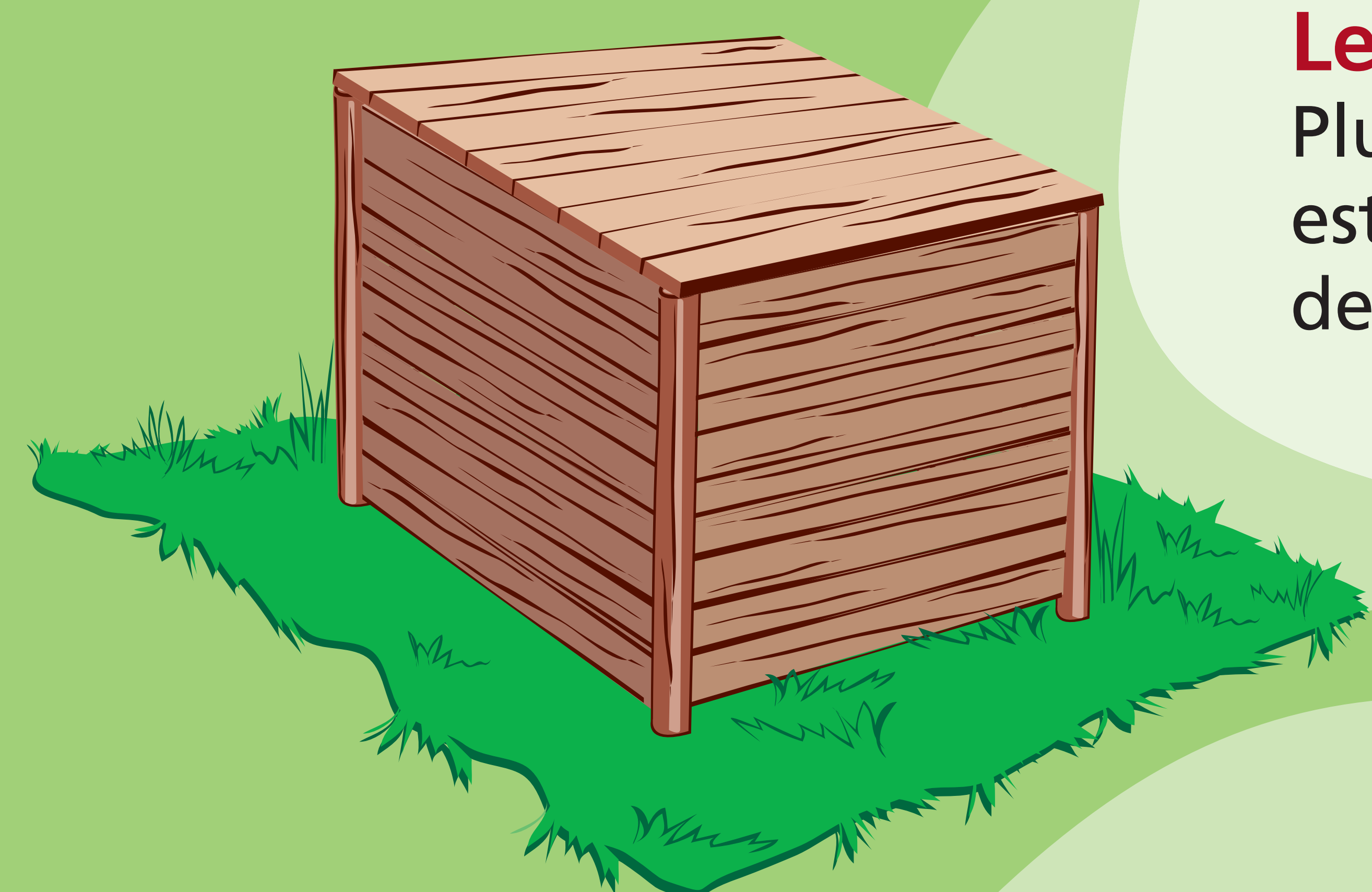
Le paillage garde l'humidité et nourrit le sol en été. Il bloque la lumière, limitant ainsi le développement des mauvaises herbes et l'apport d'engrais et de des herbant. Il protège du gel en hiver. La rotation des paillis permet d'éviter la propagation d'éventuelles maladies.

Compostage en tas ou en bac ?



Le compostage en tas

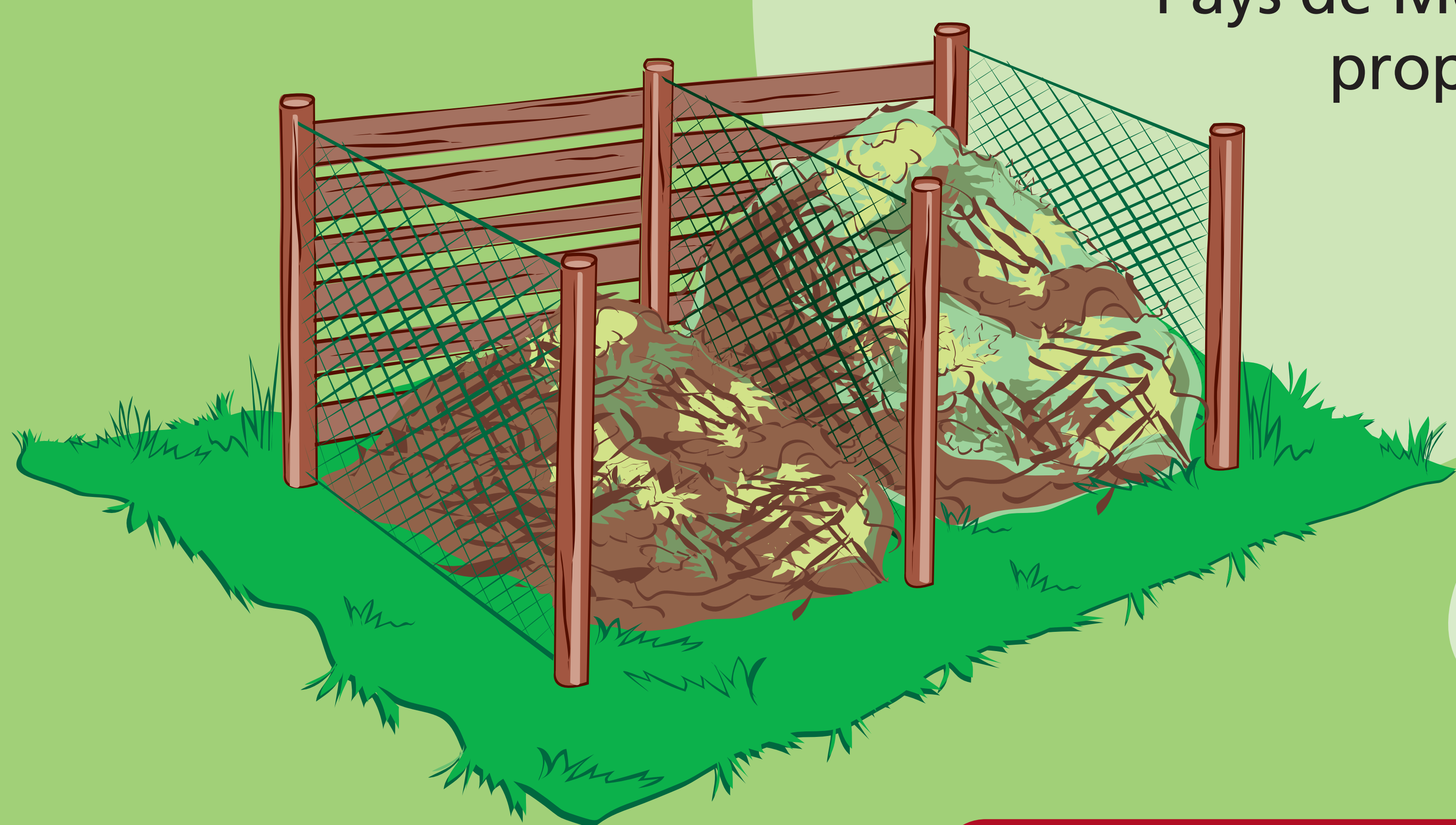
Il suffit de dédier un petit carré de terrain au compostage. Les déchets y sont stockés et mélangés au fur et à mesure des apports.



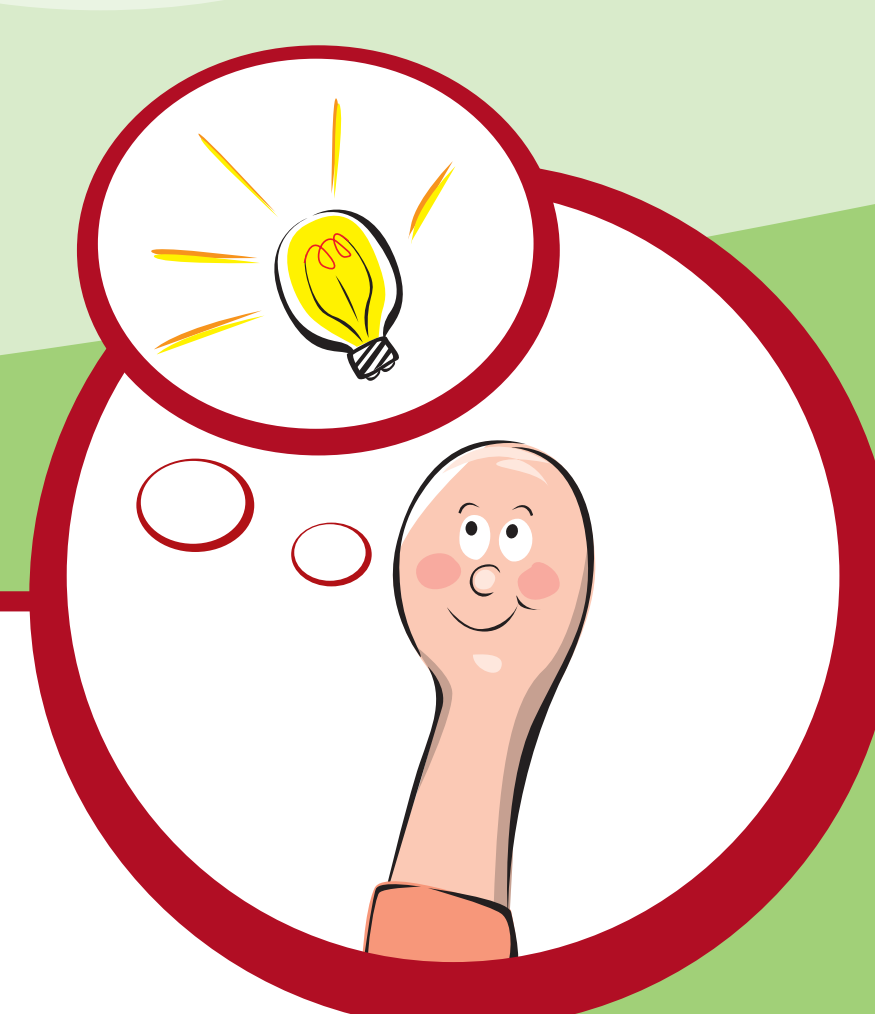
Le compostage en bac

Plus esthétique, quand le jardin est petit, ce type de compostage demande plus d'attention.

Des modèles variés sont disponibles dans le commerce, il est également possible d'en fabriquer soi-même à partir de chutes de bois non traité. Pays de Montbéliard Agglomération vous en propose également.



Choisir un site mi-ombragé, à l'abri du vent et facilement accessible. Installer deux composteurs en parallèle pour alterner les apports et faciliter le retournement. Utiliser un petit seau pour trier les déchets de cuisine et les transporter au composteur.



Où acheter votre composteur ?

Pour tous renseignements, disponibilité, tarif...

- Auprès de Pays Montbéliard Agglomération
Tél. 03 81 31 84 99
agglo-montbeliard.fr
- En jardinerie

Capacité
environ 400 l



Photos non contractuelles

Le lombricompostage ou comment les vers mangent vos déchets chez vous !

Vous souhaitez réduire vos déchets en les valorisant, mais vous n'avez pas de place pour un composteur classique.

Alors adoptez des vers à l'intérieur de votre logement...

Le fonctionnement

C'est une boîte en plastique dans laquelle circulent des vers. Vous y mettez vos déchets de cuisine qu'ils transforment en compost et en engrais liquide pour vos plantes d'intérieur.

OUI

J'y mets, en remuant de temps en temps pour aérer le mélange : restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs broyées, marc de café et sachets de thé, végétaux, restes alimentaires, papier journal et carton en lambeaux.

NON

J'évite : agrumes, ail, oignons, épices, produits laitiers, restes de viandes et poissons, litières d'animaux.

Chasse aux idées reçues

Odeurs : aucune.

Moucheron : se développent si vous n'apportez suffisamment de carbone (carton et papier journal en lambeaux).

Vers : ces animaux ne sortent pas de la boîte et sont silencieux !

Achat possible auprès

de Pays Montbéliard Agglomération
ambassadeurs.tri@agglo-montbeliard.fr

Fournisseurs et conseils via internet

association Vers la terre ; Terre native ;
Eco-Worms ; Plus 2 Vers...

Avec la participation de



Le COMPOSTAGE de QUARTIER

Pourquoi ? Comment ?



**PRODUIRE
UN FERTILISANT
GRATUIT** utilisable
directement
sur place

**RÉDUIRE
LE POIDS ET
LES ODEURS** de la
poubelle grise

**FAVORISER
LES ÉCHANGES**
entre les résidents
de l'immeuble

Plusieurs sites déjà en place :

Audincourt

Bethoncourt

Montbéliard

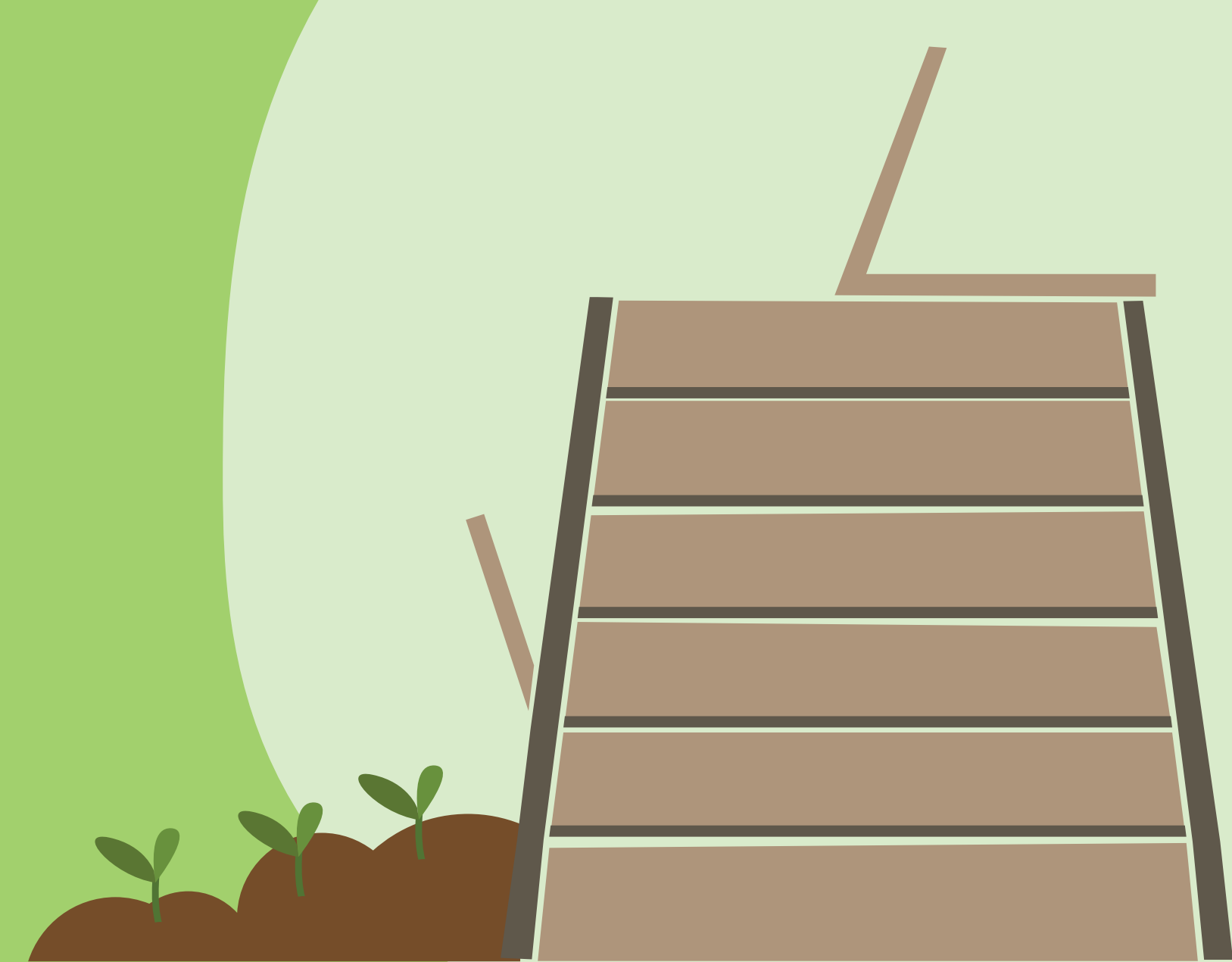
Valentigney



Vous souhaitez monter un projet ?

Vous êtes :

- Copropriétaire
- Bailleur
- Locataire
- Agent, responsable ou élu communal ?



**Des solutions existent pour
chacun de ces cas de figure.**

**Pays de Montbéliard Agglomération
vous accompagne à chaque étape,**

VOTRE CONTACT

Direction sensibilisation à l'environnement
Tél. 03 81 31 88 90
ambassadeurs.tri@agglo-montbeliard.fr